

*Article 31 du Règlement***REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ANTISÉMITISME

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, les Canadiens condamnent encore une autre attaque raciste contre des juifs au Canada.

Vendredi soir dernier, après le début du sabbat, un groupe d'adolescents a attaqué sept juifs hassidiques, tous des hommes, à Outremont. Ils portaient leurs costumes traditionnels, de longs manteaux et des chapeaux bordés de fourrure. Ils étaient simplement des juifs qui pratiquaient leur religion dans un secteur où habitent 2 500 juifs orthodoxes. Les juifs hassidiques sont reconnus pour leur mode de vie non violent. Les adolescents, des garçons et des filles de la rive sud, ont donné des coups de poing et des coups de pied aux hommes, ont brisé leurs lunettes et se sont emparés de leur shtreimel, leur chapeau traditionnel. Les agresseurs n'auraient pas exigé ou pris de l'argent de leurs victimes.

Si l'on considère que le Ku Klux Klan a récemment mis sur pied une section dans ce secteur, on ne peut qu'être d'accord avec le professeur Julien Bauer, de l'Université du Québec à Montréal, qui a dit: «Ce n'est pas une coïncidence. C'est du pur racisme.»

Cette menace plane sur tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'ENTREPRENEURSHIP

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion dernièrement d'aller visiter une entreprise manufacturière de ma circonscription qui fabrique de l'ameublement de bureau. Il s'agit de Meubles et Fonctions D.L. Inc.

Cette entreprise, fondée en 1977 par deux jeunes de 20 ans, compte actuellement une cinquantaine d'employés fabriquant et installant leur produit à travers le Canada, et ce pour une production journalière d'environ une centaine de bureaux. De plus, ils ont mis au point une ligne de bureau ergonomique, c'est-à-dire des postes de travail complètement ajustables en fonction des besoins de l'utilisateur, qui correspondent exactement aux besoins futurs de la bureautique.

Monsieur le Président, je considère que des jeunes tels M. Michel Lapointe, président, et M. Yvon Denis, vice-président, qui ont maintenant respectivement 33 et 34

ans, sont un actif important pour un pays et méritent tout notre appui à la poursuite du développement de leur entreprise.

* * *

[Traduction]

LES PROVINCES ATLANTIQUES

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, le rapport que M. Charles MacMillan a récemment présenté au Conseil des Premiers ministres des Maritimes et qui prône l'unité économique entre les provinces maritimes tombe au bon moment.

Avec la suppression des barrières commerciales dans le monde entier, il est temps que les provinces maritimes fassent de même. Les échanges commerciaux entre les provinces sont actuellement découragés par des règlements touchant l'agriculture, le transport, la sécurité, les soumissions, la taxe de vente, etc.

Si le Canada atlantique a l'intention d'être un partenaire égal au Canada, il doit d'abord supprimer les barrières commerciales et maximiser les chances économiques dont il dispose. J'encourage le Conseil des Premiers ministres des Maritimes à favoriser ces plans et je m'efforcerai moi-même d'atteindre cet objectif.

* * *

LE SUICIDE

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq): Du 28 au 31 octobre, l'Association canadienne pour la prévention du suicide tenait une conférence à Vancouver. J'y assistais à titre de membre du conseil, mais aussi à titre personnel, parce ce que j'ai moi-même deux frères qui se sont suicidés.

Deuxième cause de décès chez les jeunes au Canada, juste derrière les accidents, le suicide est un grave problème de santé. Le taux de suicide est toujours plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Ce phénomène, coûteux pour la société, n'est pas prêt de disparaître puisqu'il semble susciter très peu d'intérêt.

Comme l'indiquait le thème de la conférence, il faut lever le voile du silence.

Sept années de travail acharné ont permis la publication du rapport d'un groupe de travail national intitulé «Le suicide au Canada». Nous ignorons cependant toujours combien de ses recommandations seront mises en oeuvre. Il est connu que pour chaque personne qui réussit à se suicider, il y a de nombreuses autres tentatives. C'est dire le nombre de personnes qui vivent dans le désespoir et qui ont atteint un niveau de souffrance psychologique insoutenable. Les recommandations du rapport doivent être mises en oeuvre, parce que le suicide nous prive de nos meilleures ressources, en l'occurrence les gens.